Le Tétarot

BULLETIN MUNICIPAL DE COLONDANNES

MEILLEURS VŒUX 2015

N° 6 Février 2015

Le Tétarot

Le mot du Maire

Bonjour à toutes et à tous,

La nouvelle année est déjà bien entamée et, depuis notre dernière édition du Tétarot, de nombreux projets prennent forme.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui ont pu et souhaité participer aux actions et cérémonies qui animent notre commune :

- *les signaleurs qui assurent la sécurité lors des épreuves cyclistes*
- *les participants aux ateliers « décorations de Noël » dont les réalisations ont égayé le bourg et les villages pendant les fêtes de fin d'année*
- *tous ceux qui sont venus visiter l'exposition sur le patrimoine de Colondannes en novembre*
- *les enfants et les adultes qui assistent aux commémorations du souvenir des Grandes Guerres*

Et je veux féliciter également l'Auberge du Prieuré pour la belle réussite de son 2ème salon gastronomique en septembre qui a attiré et régalé une foule nombreuse sur la place de notre bourg.

Le recensement de la population et des logements touche à sa fin et nous connaîtrons prochainement, avec plus d'exactitude, le nombre d'habitants résidant à Colondannes.

En ce qui concerne les employés communaux, le contrat de Francis qui bénéficie toujours de l'aide de Pôle Emploi a été renouvelé jusqu'au 3 octobre 2015. Carole a souhaité rejoindre une autre collectivité et cessera son travail à la mairie de Colondannes fin février.

Plusieurs dossiers de demandes de subventions ont été déposés :

- le plus conséquent pour la rénovation de la salle polyvalente (isolation, chauffage, menuiseries extérieures)

- le fonds départemental d'aide à l'équipement des communes vient de nous être attribué. Un montant de 5.349 € financera des travaux de grosses réparations sur la voirie.

L'Agence Régionale de Santé vient de nous transmettre son bilan 2014 sur la qualité de l'eau distribuée aux usagers. Nous disposons d'une eau de bonne qualité bactériologique avec 100 % d'analyses conformes. Le programme de travaux réalisés pour la protection des captages semble porter ses fruits. Je veille à maintenir cette qualité et nous allons pour cela entreprendre le nettoyage des réservoirs en 2015.

L'assainissement de l'Auberge dont le fonctionnement n'est pas satisfaisant sera refait à neuf aux beaux jours et je m'attache à poursuivre dans les meilleurs délais possibles la desserte des terrains à construire par les réseaux (Eau, électricité, Telecom)

Malgré la diminution sévère annoncée des dotations de l'Etat, je m'efforce de mener à bien les actions favorisant le développement, l'accueil et facilitant la vie quotidienne pour assurer à chacun d'entre vous le « bien vivre ensemble » à Colondannes.

Votre maire
Valérie Caboche

Le Tétarot

Le mot du Conseil

Bonjour à toutes et à tous,

Le conseil municipal vous présente ses meilleurs vœux au travers de son deuxième Tétarot.

2014 a été pour nous une année d'adaptation où nous avons poursuivi les projets en cours.

Parmi eux seront concernés la remise en état du système d'assainissement de l'auberge et la prévision du raccordement de l'ancienne épicerie dont la porte et la fenêtre ont été changées.

Le réseau d'eau a lui aussi connu et connaît très souvent des problèmes de fuites. Le nettoyage des réservoirs et la remise en état des canalisations seront commencés dans l'année. Nous nous excusons par avance pour les désagréments qui en découlent.

L'objectif de notre équipe, aujourd'hui et demain, est d'être à votre écoute et de vous satisfaire autant que nous le pourrons.

Nous vous invitons également dès à présent à visiter le site internet de la commune (www.colondannes.fr).

Nous vous remercions pour votre confiance et nous vous souhaitons une bonne lecture.

Les conseillers municipaux.

Le Tétarot

Les projets du conseil

* L'Auberge Du Prieuré

L'Auberge du Prieuré est victime depuis quelques temps de désagréments liés à son système de traitement des eaux usées.
Nous avons fait appel à la société Impact Conseil afin de trouver une solution pour stopper ces ennuis. C'est pourquoi un nouveau système d'assainissement va bientôt être réalisé par l'entreprise VIZIERES-LEPINAT dans le début du mois de mars.
Afin de pouvoir mettre en place la fosse, de plus grosse capacité, et le bac à sable, le bâtiment de stockage de la commune sera certainement démoli. Le Conseil municipal souhaite en garder les pierres et les tuiles pour une probable utilisation future.
D'autre part, une fois les travaux d'assainissement terminés, la terrasse sera refaite par l'entreprise MICHELET Pierre.

Notre restauratrice, Ioana Laraud refuse des couverts en nombre par manque de place. C'est pourquoi, elle est venue faire une demande d'agrandissement auprès du conseil municipal.
Ce dernier s'est alors chargé de trouver les meilleures solutions pour remplacer la terrasse actuelle par une salle de restaurant supplémentaire. Pour ce faire, le cabinet d'architectes retenu est « Nuances d'architecture » à Guéret.
Nous allons à présent pouvoir entamer les travaux de réflexions en collaboration avec l'architecte et Ioana.

* La Salle des fêtes

Concernant la rénovation mais cette fois de la salle des fêtes, dont nous avions parlé lors du dernier Tétarot, les dossiers de demandes de subventions sont envoyés.

* Les réseaux d'eau

Comme nous vous l'avons annoncé, les réseaux d'eau connaissent des problèmes réguliers de fuites. Ainsi, afin de réduire au plus les désagréments qui y sont liés, nous allons progressivement modifier le réseau afin d'éviter au maximum les grosses coupures d'eau (première modification Rue de la ville).
De plus le réseau de la route de Naillat est très vieillissant et sujet à réparations multiples, un devis à donc été demandé pour des travaux de remplacement de conduite.

Le Tétarot

* Les réseaux routiers

Les routes aussi sont sujettes à un entretien et des travaux réguliers. La Rue de la ville a été bitumée et les fossés ont été curés et busés.
La piste en face la route du Petit Bougoueix a été refaite, en accord avec la commune de Naillat.

* Les Combes de la Cazine

Le **6 mars prochain** aura lieu une réunion d'information avec les membres du Conservatoire des Espaces Naturels et un ornithologue afin de présenter le projet sur le site des Combes et répondre aux questions des habitants. Vous y êtes tous conviés à **19 heures à la salle polyvalente**.

* Informations diverses

Le conseil Municipal a décidé de renouveler le contrat de M. Francis LEDON jusqu'au 3 octobre 2015 toujours avec l'aide de Pôle Emploi et de faire évoluer sa durée à 24 heures de travail hebdomadaire.
Mme Carole RIOLLET est démissionnaire de son poste de secrétaire de mairie. La mairie ne sera donc ouverte que les mardis, mercredis et jeudis après midi en attendant son remplacement.
Le Conseil municipal tenait également à remercier l'ensemble de la population pour le bon accueil que vous avez réservé à notre agent recenseur entre le 15 janvier et le 14 février 2015.
Nos représentantes à la communauté de commune sont Mme Valérie CABOCHE et Mme Agnès BETOUX.

Rétrospective

Les routes de la commune ont été de nouveau empruntées par plusieurs courses cyclistes.
Le 17 juillet le tour de Creuse, au départ de Lafat, a traversé le bourg vers Naillat. Les coureurs étaient précédés de la caravane avec de particulièrement belles voitures.

La course de l'Ecureuil, avec ses très nombreux concurrents est venue réveillée les Tétarots le dimanche 7 septembre. Les coureurs se sont vus encouragés avec de jolis panneaux 'Made in Colondannes', réalisés par M. Chaput. Nous attendrons à présent septembre 2015 pour les applaudir de nouveau.
Le comité d'organisation de l'association Vélo 23 a, suite au passage de la course « l'Ecureuil » offert le verre de l'amitié le 24 octobre dernier a Naillat afin de remercier l'ensemble des signaleurs.

Le conseil Municipal remercie tous les signaleurs qui répondent présents pour les courses cyclistes qui ont et vont de nouveau traverser la commune.

Le prochain rendez-vous est donné le 14 mars pour la course Châteauroux –Limoges. Elle sera suivie par le tour du canton le 4 avril et le tour du Limousin le 20 août.

Le Tétarot

Le vendredi 5 septembre s'est tenu le salon gastronomique « Saveurs d'ici et d'ailleurs » organisé par notre restauratrice Ioana Laraud. C'était sous un soleil radieux que Les Toques Blanches (cf photo ci-contre) ont fait déguster le bœuf Limousin. La Roumanie était à l'honneur pour cette deuxième édition.
Les nombreux spectateurs ont pu regarder des démonstrations de cuisine à partir de produits locaux, acheter des mignardises confectionnées par les « Toqués » et applaudir un spectacle de danse et de chants traditionnels roumains. La soirée a été clôturée par un feu d'artifice et un bal. Merci à Ioana pour ce moment de partage et de convivialité.

Du 7 au 14 novembre, Colondannes était à l'honneur, et plus particulièrement son patrimoine. Qu'il soit religieux, hydraulique, rural, industriel ou remarquable, il a été répertorié et présenté à la salle des fêtes.
L'objectif commun à tous est évidemment de l'entretenir et de le préserver.

C'était un rendez-vous ancré sur l'emploi du temps de novembre pour les personnes qui avaient décidé de participer aux ateliers de décoration mis en place par le conseil municipal. En effet pour finir l'année en beauté, au travers de moments de rigolade mais surtout de bricolage les membres du groupes ont confectionné des décorations aux couleurs de Noël. Après ce réel succès et la demande continuelle que nous avons, une fois par mois nous allons organiser des ateliers sur des thèmes différents (jeux de sociétés, peintures, tricot, etc…). Le premier rendez-vous était donné pour Mardi-gras le 17 février dernier avec la dégustation de la tarte aux pruneaux. **Les personnes qui souhaitent participer à l'avenir seront les bienvenues.**

Le 18 janvier dernier était organisé le traditionnel repas pour les personnes de plus de 60 ans (cf photo ci-contre) autour d'une table très bien décorée (cf photo ci-dessus) grâce encore à notre groupe dynamique. Cette année nous avons organisé la distribution de colis de Noël pour ceux qui n'ont pas pu se déplacer et qui avaient plus de 75 ans.
En dessert, les aînés ont pu partager la galette des rois, avec les enfants de moins de 13 ans pour lesquels elle était offerte.
La soirée a continué en dansant avec l'orchestre Daniel Couturier après nous être exercés autour de quelques jeux.

Autour des associations

Les 2 et 3 août, l'association Multiloisirs a organisé un baptême de paramoteurs. De nombreux engins ont participé a des jeux dans les airs. Elle a ensuite proposé son pot au feu le 5 octobre 2014 et le thé dansant de la Chandeleur le 1er février dernier.
Le **samedi 28 février 2015** à 18h à la salle polyvalente l'association Multiloisirs vous invite à la **présentation de la collection prêt-à-porter printemps 2015** d'« Elora ». Un buffet froid sera animé par Mary Pops à partir de 20h. Inscrivez-vous avant le 25 février au 05.55.89.92.56 ou au 06.82.37.87.24.
Le comité des fêtes avait organisé son barbecue le 5 juillet et sa **choucroute le samedi 21 février.**
L'ACCA avait organisé son traditionnel concours de pétanque annuel le 9 août 2014.

Le Tétarot

Tarifs

Vote des taux fiscaux

Pour ne pas alourdir la pression fiscale des foyers, le Conseil Municipal a décidé le maintien des taux fiscaux pour 2015 :
Taxe d'habitation: **6,33 %**
Taxe foncière :
- sur les propriétés bâties: **7,58 %**
- sur les propriétés non bâties: **54,60 %**

Tarif des photocopies en mairie

Format A4: **0,20€**
Format A4 recto verso et A3: **0,30€**
Format A3 recto verso : **0,50€**

Location de la salle polyvalente

Gratuite pour les associations ayant au moins un membre habitant sur la commune
Associations extérieures: **60€**
Habitants de la commune: **60€**
Habitants extérieurs à la commune: **220€**

* *Location de vaisselle (par couvert):*

Association de la commune: gratuit
Habitant de la commune: **0,50€**
Extérieur à la commune: **1,00€**
Caution : **500€**

* *Participation aux charges*:

0,20€ /kWh

* *Nettoyage de la salle:*

Le nettoyage de la salle peut être fait par les services municipaux pour un forfait de **80€**

* *Désistement*

En cas de désistement moins de 15 jours avant la date prévue, **30%** du prix de la location seront demandés.
L'état des lieux d'entrée est fait le vendredi entre 12h et 13h, celui de la sortie le lundi entre 12h et 13h.

Tarifs du cimetière

* ***Concessions***

Le prix du mètre carré de terrain du cimetière communal concédé à titre de concession trentenaire s'élève à **51,00€.** Pour les concessions cinquantenaires, le tarif est de **71,50 €** le m2.

* ***Caveau communal***

Les montants d'occupation du caveau provisoire communal sont fixés à :
- 3 premiers mois: gratuit
- De 3 à 6 mois: **25,00 €** par mois
- Au-dessus de 6 mois: **51,00€** par mois

L'occupation de ce caveau provisoire est limitée à un an.

* ***Columbarium***

Durées et tarifs d'attribution des cases :
15 ans : **714 €**
30 ans : **1224 €**
50 ans : **1734 €**

* ***Dispersion des cendres***

La taxe de dispersion des cendres dans l'espace aménagé à cet effet, dans le cimetière communal est de **41,00 €**

Tarif de l'eau

Selon le dernier rapport de l'ARS (Agence Régionale de Santé) l'eau de Colondannes est de bonne qualité bactériologique. Elle est aussi très peu calcaire, et de fait acide et agressive pour les canalisations.
Abonnement annuel :100€
Consommation :
-tarif été : 1.4€/m3
-tarif hiver : de 1 à 100m3, 0.75€/m3
< 100m3, 0.70€/m3

Le Tétarot

BULLETIN MUNICIPAL DE COLONDANNES

Le comice agricole de Dun le Palestel a, cette année encore, très bien fonctionné. De nombreux éleveurs du canton et de la commune ont pu y présenter leurs animaux autant en élevage bovin qu'en élevage ovin. Nous soulignons d'ailleurs les belles performances du GAEC des Reclous en races Charolaise et Charmoise.
Ce fût également l'occasion pour Ioana d'avoir le choix du Chef, parmi les bêtes présentées, pour l'achat de la génisse dégustée lors du Salon, surtout pour les saveurs d'ici!

Les habitants de Colondannes et le Conseil Municipal se sont retrouvés au monument aux morts pour rendre hommage à tous les combattants de la Première Guerre Mondiale. Mme le Maire a déposé une gerbe, puis nous a conviés à une minute de silence. Les noms présents sur le monument ont ensuite été lus. Enfin, toutes les personnes présentes ont été invitées à la salle des fêtes pour le verre de l'amitié.

La préparation des décorations qui ont servi a agrémenter le bourg et le sapin, se faisait lors des ateliers les lundis et mercredis après-midi du mois de novembre.
Nous remercions chaleureusement M. et Mme RIOLLET de nous avoir donné le beau sapin de Noël.

Directeur de la publication : V. Caboche Responsable édition A. Betoux Crédits photos : V. Caboche A. Betoux D. Sourty A.S. Desvillettes